

Une enquête socio-démographique auprès des Indiens de la Baie James: 1968

VICTOR PICHÉ

Université de Montréal

A. ROMANIUK

Statistique Canada et Université de Montréal

SUMMARY

In this paper, a socio-demographic study of the Indian population of the James Bay area is presented. In the summer of 1968, the authors conducted a survey in six Northern communities: Attawapiskat, Fort Albany, Moosonee, Fort George, Fort Rupert, and Moose Factory. The methodology is explained and the characteristics of the population interviewed are given. Finally, relevant hypotheses based on preliminary findings are discussed.

INTRODUCTION

La population indienne de la Baie James fait maintenant les manchettes des journaux canadiens à la suite du dévoilement des projets de la Baie par le gouvernement québécois. En 1968, alors que cette population était encore presque totalement ignorée du point de vue démographique, une équipe dirigée par A. Romaniuk¹ a effectué une enquête socio-démographique auprès de cette population. Les Indiens de cette région offrent un double intérêt pour les

¹ Cette équipe comprenait à l'origine Robert Chénier, Francine Croteau, Victor Piché, tous étudiants à l'Université d'Ottawa.

démographes: d'abord, isolé géographiquement, ce groupe d'Indiens a été moins affecté par les influences étrangères et vit encore dans un milieu écologique naturel. Ensuite, cette population représente un cas de plus en plus rare où la fécondité est demeurée du moins jusqu'à tout récemment une fécondité naturelle, c'est-à-dire non affectée par des méthodes modernes de contrôle des naissances. Il est donc intéressant du point de vue démographique d'étudier une population qui offre autant de particularités écologiques, géographiques et culturelles. Il va sans dire qu'une telle connaissance s'avère essentielle du simple point de vue du développement économique étant donné les nombreux projets gouvernementaux qui viendront transformer la matrice sociale et économique de la population de la Baie James.

La première partie de cette communication présente l'enquête socio-démographique surtout du point de vue méthodologique: le questionnaire, l'interview, l'échantillon des villages et enfin la population enquêtée. La deuxième partie traite des recherches présentement en cours à partir des données recueillies notamment sur la fécondité, la migration et la situation et les perspectives démographiques de la population de cette région.

I — L'ENQUÊTE

A. Questionnaire

Le questionnaire utilisé comprend cinq points majeurs couvrant les caractéristiques fondamentales de la démographie des Indiens de cette région.

(1) *Composition du ménage*: Cette section du questionnaire touche les données individuelles fondamentales de chaque membre du ménage, qu'il soit absent temporairement, résidant régulier ou résident temporaire. Une personne absente temporairement est simplement définie comme une personne faisant partie du ménage mais absente de sa résidence habituelle au moment de l'enquête. Une personne résidente temporairement est une personne présente dans la maison au moment de l'enquête mais qui provient d'un autre village. L'introduction de la variable "statut résidentiel" per-

met de recueillir des données vitales sur la migration, par exemple, aux résidents réguliers (ou habituels), on demande combien de temps ils ont vécu dans le village et quelle était leur résidence habituelle. Pour les temporairement absents, on demande combien de temps ils sont et seront partis, la raison de leur absence et l'endroit où ils vivent présentement. Enfin, aux résidents temporaires, on enquête sur la durée de leur séjour, la raison de leur visite et l'endroit où ils vivent habituellement.

Les autres questions concernent l'âge et le sexe des individus, leur "parenté" avec le chef de famille, la date de naissance et le statut marital.

(2) *Fécondité*: la section sur la fécondité est divisée en trois et ne concerne que les femmes âgées de 14 ans et plus, de tout état matrimonial. Premièrement, il s'agit des questions d'ordre socio-économique: religion, éducation de la femme et de son époux, l'occupation et le revenu de son époux. De plus, certaines questions déjà posées dans la section précédente sont répétées pour fins de vérification. Deuxièmement, toutes les grossesses sont enregistrées à partir de la première jusqu'à la dernière. L'histoire des grossesses comprend une série de questions sur chacune d'elle: date de l'accouchement; résultat de l'accouchement (né vivant, mort-né, fausse couche ou avortement); où l'accouchement a eu lieu; qui a assisté la mère à l'accouchement (médecin, etc.); est-il encore vivant; sinon, date du décès; si l'accouchement s'est terminé par une fausse couche, mort-né ou avortement, à quel mois la femme a-t-elle perdu son bébé. Troisièmement, plusieurs questions sont posées sur les attitudes et la pratique de la planification familiale, de même que sur l'allaitement et les tabous sexuels.

(3) *Histoire matrimoniale*: pour chaque individu marié et membre du ménage, on retrace l'histoire matrimoniale. Pour chaque état matrimonial ou mariage, on demande: la durée du statut matrimonial; le type d'union conjugale; comment s'est terminée cette union; et l'âge du mari. De plus, certaines questions touchent l'âge idéal au mariage et les opinions sexuelles pré-maritales.

L'histoire des grossesses combinée avec l'histoire matrimoniale permet i) d'analyser les facteurs de la fécondité dans une perspective longitudinale, ii) d'introduire les variables intermédiaires

de la fécondité (Davis & Blake, 1956) et iii) d'utiliser une technique d'analyse plus dynamique que celle conventionnelle des *taux* de fécondité. En effet, grâce aux données sur les intervalles intergénérisiques, il est possible de construire des modèles de probabilité d'agrandissement de la famille et même éventuellement des tables de vie fertile (Bourgeois-Pichat, 1965; Hoem, 1970; Pool & Wright, 1971). Des modèles similaires sont également possibles pour la vie conjugale (Laing & Krishnen, 1971).

(4) *Migration*: ici également, c'est dans une perspective dynamique que les données sur la migration sont recueillies. En fait, c'est toute l'histoire migratrice des hommes dont il est question ici. Pour chaque différent lieu de résidence (commençant avec la résidence actuelle et remontant dans le passé) on demande: la durée dans la résidence actuelle; les motifs du déménagement, et le type de migration (individuelle ou familiale). De plus, il a paru intéressant de demander aux hommes enquêtés d'énumérer (i) tous les voyages faits en dehors de la Baie James au courant des cinq dernières années et les raisons de ces déplacements et (ii) tous les voyages effectués à l'intérieur de la Baie James durant les 12 derniers mois de même que les raisons de ces déplacements. Aussi, étant donné l'importance des programmes d'éducation du gouvernement fédéral sur la migration des jeunes étudiants, on a enquêté sur l'âge, le sexe et l'endroit de l'école de chaque enfant fréquentant une école à l'extérieur du village. Enfin, une dernière question extrêmement importante a été incluse: "si vous en aviez la chance, quitteriez-vous la Baie James pour aller vivre dans une ville: si oui, où iriez-vous et pourquoi; si non, pourquoi préférez-vous vivre ici". Cette question pourrait s'avérer révélatrice dans le contexte actuel du développement de la Baie James et de l'effet que cela pourrait avoir sur les Indiens de la région.

Comme pour la fécondité et la vie conjugale, le caractère rétrospectif des données sur la migration se prête bien à une analyse probabilistique à l'aide de modèles stochastiques (McGinnis, 1968).

(5) *Mortalité*: une seule question constitue la section du questionnaire sur la mortalité. Il s'agit de recueillir le nombre de décès survenus durant les 12 mois précédant l'enquête et pour

chaque décès, le sexe, la date de naissance, la date du décès et où le décès a eu lieu. De plus, la mesure et l'analyse de la mortalité peut être abordée indirectement à partir des décès parmi les enfants mis au monde par les femmes à divers âges. Cette technique récente de la "survie des enfants" a déjà montré que les données rétrospectives sont d'une grande utilité pour mesurer la mortalité (Brass et al. 1968; Harrington, 1971).

B. *Interviews*

Les interviews ont eu lieu dans la langue "Cree" avec l'aide d'interprètes choisis sur place. La formation des interprètes comprenait d'abord une explication très détaillée de l'enquête et de la signification exacte de tous les mots de chaque question. Ensuite, le questionnaire était traduit en langue Cree, traduction qui était contrôlée par une série de tests. Par exemple, on indiquait à un interprète une question quelconque qu'il devait traduire en Cree et un deuxième interprète devait la re-traduire en anglais. De cette façon, l'interprétation exacte des termes employés était assurée.

Il fallait ensuite contacter les autorités du village afin d'obtenir la permission d'interviewer la population. A cette fin, un enquêteur se rendait avec son interprète chez le chef du village pour (i) lui expliquer les buts de l'enquête; (ii) demander son autorisation; et (iii) procéder à un premier interview dans sa propre résidence. Une fois le projet accepté, le chef avertissait ses conseillers lesquels transmettaient la décision au reste de la population. Et alors, chaque demeure était visitée (voir section sur l'échantillonnage). Afin de faciliter la tâche des interprètes, i.e. de les habituer à se présenter dans les maisons et de pratiquer la traduction, la décision fut prise d'interviewer en premier lieu les membres de la famille des interprètes.

Un interview-type pouvait se dérouler comme suit: d'abord, on s'adressait le plus souvent à la femme du foyer, la plupart des hommes étant absents au travail ou ailleurs. On commençait par recueillir les données fondamentales sur la composition du ménage; i.e. concernant tous les membres de la maison qu'ils soient résidents réguliers, résidents temporaires ou absents temporaires. Cette cédule nous permettait alors de déterminer tous ceux qui devaient

être interviewés subséquemment dans la maison. Ainsi, pour la section "fécondité", toutes les femmes âgées de 14 ans et plus étaient interrogées directement; ce n'est pas la femme du ménage qui répondait pour elles. En fait, une fois la première section terminée, le rôle de la femme du ménage comme informatrice l'était également. La troisième section sur l'histoire matrimoniale s'adressait à toutes les femmes âgées de 14 ans et plus de même qu'aux hommes de 15 ans et plus. Les questions sur la migration étaient adressées uniquement aux hommes de 15 ans et plus. Enfin, la section sur la mortalité était adressée à un membre de la famille, habituellement l'homme ou la femme du ménage.

L'on peut s'interroger sur le rapport interprète-enquêté, et donc sur la validité des réponses. Plusieurs "checks" étaient prévus pour minimiser les biais: (1) étant donné la nature de l'enquête, il était possible de vérifier chaque donnée du point de vue de la logique interne soit en comparant l'histoire reproductrice d'une femme avec son histoire matrimoniale, soit en examinant les intervalles entre les naissances. Pour les questions d'opinions, cependant, ce "check" devient extrêmement difficile. (2) La critique des données à l'aide de sources externes était également possible. (3) Le choix et la formation des interprètes étaient très sévères. (4) De plus, on peut inclure le fait que plusieurs Indiens ont collaboré à l'enquête ce qui donnait confiance aux personnes interviewées.

Une illustration montrera comment sans cette collaboration les réponses auraient pu être nulles. Dans un des villages enquêtés, un des interprètes choisis exhortait les gens de ne pas répondre aux questions et comme le tout se passait en langue Cree l'enquêteur ignorait ce qui lui arrivait soudainement. En effet, plusieurs personnes refusaient catégoriquement de répondre. Devant ce nombre anormal de refus, les enquêteurs ont soupçonné quelque chose d'étrange. Effectivement grâce à l'aide de certaines personnes (dont le chef lui-même) on apprit que l'interprète en question semait toutes sortes de rumeurs à notre sujet. Finalement, après de nombreuses démarches auprès de la population par le Conseil Indien et les missionnaires, l'enquête put se terminer avec un grand succès. Cette anecdote banale en soi montre comment un simple petit fait peut mettre en jeu toute une enquête.

C. *Echantillonnage (des villages indiens)*

Etant donné que l'étude portait sur une région bien spécifique, celle de la Baie James, trois villages indiens ont été choisis de chaque côté de la Baie. Du côté ouest (Ontario), Moosonee s'imposait en tout premier lieu. Ce village peut être considéré comme la véritable métropole de cette région. Il est impensable d'enquêter sur cette région en ignorant Moosonee: c'est le centre nerveux des activités de la région. Ensuite en se dirigeant vers le Nord, trois villages contiennent le gros de la population indienne: Fort Albany, Attawapiskat et Winisk. Pour des raisons d'ordre financier, de temps et de transport, Winisk a été éliminé.

Du côté ouest également, Moose Factory devait être choisi tant en raison de sa population nombreuse que pour l'importance due à l'hôpital gouvernemental et aux bureaux du Ministère des affaires indiennes qui y sont installés.

Quant à l'est (Québec), quatre villages se situent le long de la Baie: Fort Rupert, East Main, Paint Hills et Fort George. Fort George et Fort Rupert ont été choisis parce qu'ils représentent les populations les plus nombreuses.

Donc, deux critères surtout sont à la base du choix des villages: un critère numérique et un critère géographique. Comme il fallait enquêter le plus grand nombre d'individus possibles, les villages aux populations les plus importantes ont été choisis. En plus, il fallait enquêter des deux côtés de la Baie. Il est possible de se baser sur ces critères puisque la population enquêtée offre une très forte homogénéité, surtout du point de vue démographique: il s'agit d'Indiens vivant presque tous dans les mêmes conditions écologiques, économiques et sociales.

A l'intérieur de chaque village, les enquêteurs frappaient à toutes les portes. Puis, dépendant de la section du questionnaire, différents individus étaient interviewés (voir section sur les interviews). Evidemment, les chercheurs devaient s'attendre à des refus tant au niveau de toute la maison (refus de laisser les enquêteurs entrer) qu'au niveau de certains individus à l'intérieur de la maison. De plus, le pourcentage de refus pouvait varier d'un village à l'autre. Faisons donc le bilan et, en même temps, il sera possible de déterminer l'étendue finale de l'échantillonnage et, partant, de la validité ou représentativité.

D. *Population totale enquêtée (recensée)*

Le tableau I récapitule les statistiques pour tous les villages visités.

TABLEAU 1
Population totale enquêtée par sexe et village

<i>Village</i>	<i>Homme</i>	<i>Femme</i>	<i>Total</i>
Moosonee	263	244	507
Moose Factory	287	259	546
Fort Albany	151	132	283
Attawapiskat	187	151	338
Fort Rupert	198	184	382
Fort George	318	304	622
Total	1404	1274	2678

Ces chiffres expriment le nombre de personnes au sujet desquelles certaines informations ont été recueillies dans la première partie du questionnaire (composition du ménage). En tout, 2678 personnes ont été enquêtées.

Dans chaque village, un certain nombre de foyers ont été rejoints alors que d'autres ont refusé de participer à l'enquête (Tableau 2).

TABLEAU 2
Foyers visités et pourcentage de refus, par village

<i>Village</i>	<i>Nombre de foyers visités</i>	<i>Interviews (en %)</i>	<i>Non-Int. (en %)</i>
Moosonee	97	69.1	30.9
Moose Factory	103	76.7	23.3
Fort Albany	56	78.6	21.4
Attawapiskat	81	75.3	24.7
Fort Rupert	63	73.0	27.0
Fort George	74	77.0	23.0
Total	474	74.5	25.5

Diverses raisons expliquent les refus:

1. Maisons fermées soit pour la saison, soit au moment où les interviewers étaient sur les lieux;

2. personnes sourdes, muettes, etc.;
3. personnes trop vieilles;
4. personnes malades (mentales et autres);
5. refus pur et simple.

Dans l'ensemble, 74.5% des foyers ont accepté de répondre aux questions. Cependant si l'on élimine les foyers où il s'est avéré inutile de procéder à des interviews (personnes déficientes mentalement, personnes absentes, etc.), le pourcentage des refus "pur et simple" est bas, ce qui est encourageant, compte tenu du fait que cette population était déjà "saturée" et donc hostile à notre enquête, comme c'est de plus en plus le cas d'ailleurs pour la recherche en général au Canada (Burch, 1972).

II — RECHERCHES PRESENTEMENT EN COURS

De ce qui précède il apparaît que l'enquête a permis de réunir une quantité considérable de données socio-démographiques pour entreprendre des recherches approfondies de la population de cette région. Pour le moment, les auteurs préparent deux études spécifiques, l'une sur la fécondité et l'autre sur la migration, et une étude générale de la situation et les perspectives démographiques de la population de la Baie James. Ce qui suit est une brève présentation de ce programme de recherche.

A. *Fécondité*

Cette étude présente un double intérêt. D'abord, ainsi que l'enquête a permis de relever, les pratiques de limitation volontaire des naissances sont peu fréquentes chez cette population. En conséquence, on a affaire ici à une fécondité que l'on peut appeler "naturelle" et il serait intéressant de connaître quels en sont les facteurs déterminants tant biologiques que socio-culturels. Nous avons en effet ici un cas particulier dont l'étude pourrait jeter des lumières sur les comportements procréateurs des populations ne pratiquant pas les limitations volontaires des naissances. Nous comptons surtout analyser les intervalles inter-généraliques pour lesquelles l'enquête offre des données détaillées.

Bien que cette population ne pratique pas la limitation des naissances d'une manière systématique, on est néanmoins frappé de constater que le taux de natalité chez cette population comme d'ailleurs en général chez les Indiens du Canada n'est pas aussi fort que les taux observés dans beaucoup de pays en voie de développement. Ce taux pour les Indiens du Canada se situe approximativement de 45 à 50 naissances pour mille habitants (Romaniuk & Piché, 1971) alors qu'il approchait autrefois chez les Canadiens français, comme chez beaucoup de populations en Afrique, des niveaux aussi élevés que 55 et même 60 pour mille (Henripin, 1954). Il importerait d'étudier quelles sont les particularités dans les comportements procréateurs des Indiens pour expliquer ce paradoxe apparent, ce qui sera possible grâce aux données de l'enquête. D'une part, les données provisoires révèlent que le mariage y est quasi universel et qu'à peine 4% des femmes restent définitivement célibataires. On est également frappé par la grande stabilité des mariages: le divorce est en effet extrêmement rare. Les incidences de la stérilité sont aussi très faibles puisque seulement environ 3% des femmes n'ont donné naissance à aucun enfant. Enfin, l'assistance gouvernementale qui est en fonction de la taille des familles devrait inciter les couples indiens à avoir une progéniture aussi nombreuse que possible. A en juger par les intervalles intergénésiques particulièrement courtes chez cette population (selon les calculs préliminaires, l'intervalle moyen entre les naissances vivantes successives serait de 25 mois) on pourrait en effet s'attendre à une très forte progéniture. En fait, ce n'est pas le cas. Bien sûr leur natalité est beaucoup plus forte que celle de la population canadienne en général, mais elle n'est pas comparable aux anciennes populations canadiennes-françaises ni aux populations Africaines peu affectées par la stérilité (Romaniuk, 1968).

D'autre part, on est frappé par l'âge moyen relativement tardif auquel la femme indienne contracte le mariage (22.7) et l'âge moyen à la naissance de son premier enfant (21.9). Il est intéressant de constater qu'elle termine sa vie procréatrice relativement tôt puisque l'âge moyen à la dernière naissance est seulement de 38.7. C'est dire que la vie moyenne reproductive de la femme indienne est relativement courte, soit de 16.6 ans. Ceci peut donc expliquer une progéniture moins nombreuse que celle à laquelle

on pourrait s'attendre compte tenu du fait que nous sommes en présence d'une population à fécondité naturelle.

Ces problèmes et d'autres font l'objet en ce moment d'une étude systématique.

B. *Migration*

Les mouvements de population représentent un aspect majeur dans le changement démographique et écologique. En fait, la migration est souvent un symptôme important du changement social puisqu'elle affecte à la fois les milieux qui reçoivent les migrants et les milieux qui les fournissent. Dans la Baie James, cette variable devient capitale étant donné son lien direct avec le développement économique. Les données provisoires suggèrent au moins deux tendances significatives: (1) La migration interne qui indique le mouvement de la population à l'intérieur de la Baie James montre que certains villages (v.g. Attawapiskat et Fort Rupert) sont en train de se vider littéralement alors que d'autres reçoivent une population pour laquelle les emplois font défaut (v.g. Moosonee). (2) La direction de la migration se fait du nord au sud; il n'existe aucun mouvement est-ouest ou ouest-est.

Par ailleurs, plusieurs autres hypothèses méritent d'être vérifiées: (1) Certains villages qui sont géographiquement plus rapprochés des centres urbains de l'Ontario et du Québec (v.g. Moosonee et Moose Factory) sont des tremplins de migration externe (i.e. en dehors de la Baie James). (2) Il y a une sélectivité de la migration en fonction de l'âge et du sexe. (3) Les motifs économiques sont à la base de la plupart des mouvements migratoires tant internes qu'externes. (4) La migration scolaire (i.e. des jeunes qui fréquentent une école en dehors de la Baie, comme c'est le cas d'ailleurs de la plupart des jeunes Indiens) est une migration permanente. En effet, ces jeunes ne peuvent trouver un emploi à la mesure de leur qualification qu'en dehors de la Baie James. Bref, voilà une série d'hypothèses qui méritent l'attention tant pour leur intérêt sociologique et démographique que pour leur portée économique.

Ce programme de recherche sera couronné par une étude d'ensemble de la situation et des perspectives démographiques

dans le contexte des transformations économiques et sociales qui sont en cours dans la région.

RÉFÉRENCES

- BOURGEOIS-PICHAT, J.
1965 "Les facteurs de la fécondité non dirigée", *Population*, 20(3), mai-juin: 282-424.
- BRASS, W., COALE, A.J., DEMENY, P., HEISEL, D.F., LORIMER, F., ROMANIUK, A. & VAN DE WALLE, E.
1968 *The Demography of Tropical Africa*, Princeton University Press.
- BURCH, E.S. JR.
1972 "The Practical Crisis in Social Research", *Association canadienne de sociologie et d'anthropologie*, bulletin n° 27, supplément n° 1, (avril).
- DAVIS, K. & BLAKE, J.
1956 "Social Structure and Fertility: an Analytic Framework", *Economic Development and Cultural Change*, 4(3), 211-235.
- HARRINGTON, J.
1971 *A Comparative Study of Infant and Childhood Survivorship in West Africa*, dissertation doctorale, département de sociologie, université Cornell. Ithaca, N.Y.
- HENRIPIN, J.
1954 *La population canadienne au début du XVIII siècle*, Paris: P.U.F.
- HOEM, J.M.
1970 "Probabilistic Fertility Models of the Life-Table Type", *Theoretical Population Biology*, 1(1):12-38.
- LAING, L. & KRISHNEN, P.
1972 "First-Marriage Tables for Males and Females in Canada, 1961-66", *Communication présentée lors du congrès annuel de l'association canadienne de sociologie et d'anthropologie*, Montréal, mai-juin.
- MCGINNIS, R.
1968 "A Stochastic Model of Social Mobility", *American Sociological Review*, Vol. 35.
- POOL, D.I. & WRIGHT, M.
1969 "La calculation de l'espérance de vie fertile au Ghana", *communication présentée au congrès de l'association des études africaines et du conseil canadien des études africaines*, Montréal (octobre).
- ROMANIUK, A.
1968 "Infertility in Tropical Africa", in *The Population of Tropical Africa*, J.C. Caldwell & C. Okonjo (eds.), Longmans.
- ROMANIUK, A. & PICHÉ, V.
1971 "Natality Estimates for the Canadian Indians by Stable Population Models, 1900-1969", *Rev. Canad. de socio. & d'anth.*, 9(1):1-20.